Appel à don pour le projet d'éducation des enfants du Lesotho et de Madagascar

Si vous souhaitez aider
les Sœurs de la Salle de Vihiers
dans leurs actions auprès des jeunes,
vous avez la possibilité de leur faire un don.
Elles vous remercient par avance
pour votre aide financière.

Vous pouvez faire votre don en espèces
ou par chèque, à l'ordre de Congrégation F.C.S.C.J,

Adresse postale de la congrégation : Congrégation FCSCJ, 2 rue Rose Giet, La Salle de Vihiers, 49310

Votre don peut être déductible à hauteur de 66%, dans la limite de 20%, de votre revenu imposable au titre de l'impôt sur le revenu. Un reçu fiscal vous sera transmis ultérieurement, merci d'indiquer ci-dessous les mentions suivantes, à savoir :

Civilité : .....

Nom et prénom : .....

Adresse : .....

Complément d'adresse : .....

CP et Commune : .....

Courriel : .....

Téléphone : ___/____/___/___/___